

DOMINIC MARCIL

Université du Québec à Montréal

Vers une spécialisation du discours littéraire : l'histoire littéraire selon Henri d'Arles et Albert Dandurand

La littérature québécoise telle qu'elle se développe au début du XX^e siècle est portée par la volonté d'affirmer l'existence culturelle propre du Canada français. Par son discours critique et historique, Monseigneur Camille Roy fut certainement l'un des plus ardents promoteurs du développement de la littérature canadienne-française, qu'il se proposait de « canadianiser ». En plus d'encourager et de former les écrivains par ses critiques publiées dans certaines revues¹, il construit parallèlement un discours historique sur la littérature, qui se veut didactique et programmatique, et qui trouvera son point culminant dans son fameux *Manuel*, dont la première ébauche date de 1907, et la première édition de 1918. Distribué largement dans les écoles et collèges, le *Manuel* reste, jusqu'aux années soixante, un ouvrage de référence incontournable. En développant la critique et en ouvrant le champ de l'histoire littéraire, Camille Roy devient le premier spécialiste de la littérature canadienne-française.

Au tournant des années vingt puis avec force durant les années trente, son discours historique et critique est néanmoins remis en cause; d'abord par d'autres critiques (Albert Pelletier, Claude-Henri Grignon, Olivar Asselin) mais aussi, et plus structurellement, par des historiens

littéraires. Parmi ceux-ci, Henri d'Arles et Albert Dandurand, souvent négligés dans l'histoire littéraire actuelle, jouent un rôle important dans la modernisation du discours littéraire durant l'entre-deux-guerres. L'ouvrage d'Henri d'Arles *Nos historiens* (1921), puis ceux d'Albert Dandurand avec sa série *La Poésie canadienne-française* (1933), *Littérature canadienne-française : la prose* (1935), *Roman canadien-français* (1937) et *Nos orateurs* (1938), déplacent le discours critique sur la littérature en promouvant une spécialisation dans l'écriture de l'histoire littéraire, laquelle s'affirme par une objectivation du discours, une autonomie littéraire et une réorganisation par genre.

Henri d'Arles et le projet d'une histoire littéraire spécialisée

Selon Jacques Michon, il faut attribuer à Paul Morin, poète et critique lié au groupe des Exotistes et à la revue *Le Nigog*, l'introduction au Canada français d'une méthode objective de critique littéraire, c'est-à-dire « une conception du texte littéraire comme système symbolique autonome et auto-référentiel² ». En effet, Morin publie à Paris en 1912 une thèse sur le poète américain Longfellow dans laquelle il s'inspire des méthodes modernes de Gustave Lanson. Néanmoins, les travaux de Morin sont rapidement relégués au ban de l'institution littéraire canadienne-française. Ce ne sera pas le cas d'Henri d'Arles, historien, critique et écrivain plus près du pouvoir clérical, qui propose un programme moderne d'écriture de l'histoire littéraire qui tend vers la spécialisation et la scientification. En 1920, il est invité par la Ligue des droits du Français³, qui deviendra en 1922 la Ligue d'action française, à présenter une série de six conférences sur la littérature. Il choisit alors de dresser un

portrait des historiens du Canada français, mais les conférences qu'il prononce, qui seront reprises en livre en 1921, ouvrent sur des questions beaucoup plus vastes que le seul cas de l'histoire. Dans l'introduction de son ouvrage, d'Arles déclare vouloir poser la première pierre d'une grande synthèse historique sur la littérature dont il atteste le manque. Bien qu'il attribue à Camille Roy un travail important dans l'enrichissement des connaissances sur la littérature canadienne, il affirme qu'une « synthèse de nos richesses intellectuelles s'impose », et que celle-ci doit prendre place dans une « histoire critique de la littérature canadienne, conçue et exécutée d'après les méthodes d'investigation et de discussion les plus sûres⁴. » Et plus loin : « Il est temps qu'une part de notre curiosité intellectuelle soit réservée à nos auteurs, et que les œuvres de chez nous soient enfin l'objet d'une critique scientifique⁵. » Il se donne donc pour mandat d'écrire « un chapitre de cette Histoire rêvée⁶. » Dans son programme, d'Arles met en place certains éléments qui seront repris par Dandurand. Il insiste d'abord sur la nécessité d'une interprétation générale de la littérature, d'un système cohérent dans lequel chaque œuvre

trouve sa place et contribue à la beauté de l'ensemble; et alors qu'isolées, leur sens, leur vertu secrète, leur âme profonde n'apparaissait pas, ces œuvres prennent, dans la puissante synthèse qui les a groupées et fondues, leur vraie physionomie et rentrent dans l'ordre éternel⁷.

D'Arles projette donc de lier les productions littéraires dans la recherche d'un tout qui révélerait l'essence de la littérature canadienne-française, qu'il fait remonter aux écrits de la Nouvelle-France, ce que refuse Camille Roy. Il se

prononce par ailleurs pour le rejet de tous les dogmes qui orientent trop fortement la critique; il propose plutôt de s'en remettre à la liberté des critiques, mais, surtout, de faire preuve d'un « esprit de justice et [de] vérité⁸. » Il précisera ces éléments dans un article publié en 1926, où il reprend certaines propositions faites dans *Nos historiens*. Il y réaffirme, notamment, la nécessité d'une histoire de la littérature canadienne-française qui ne serait pas didactique et qui ne servirait pas à glorifier gratuitement des auteurs. Cependant, comme le projet d'écriture de cette histoire semble vaste et complexe, il suggère l'établissement d'une « commission » qui serait chargée de sa réalisation et dans laquelle

[c]haque genre serait traité à fond par un spécialiste. L'histoire, l'éloquence, la poésie, le roman, etc., chacune de ces rubriques serait confiée à celui qui pourrait le mieux la remplir. À l'intérieur de sa matière, chaque collaborateur serait libre de ses mouvements. On lui demanderait seulement de toujours motiver ses opinions, et de se souvenir qu'en histoire littéraire, comme en histoire politique ou religieuse, la vérité et l'impartialité doivent être au premier plan⁹.

L'écriture d'une histoire littéraire collective au Québec n'allait pas se réaliser avant longtemps, mais déjà d'Arles réclame une spécialisation du discours littéraire, alors que jusqu'à maintenant un souci didactique avait motivé l'écriture de l'histoire. Par ailleurs, les recommandations de d'Arles manifestent un désir de voir l'histoire quitter le champ de la critique subjective et impressionniste qui s'intensifie alors et qui ne participe pas de cette logique de consensus qu'il propose. Mais au-delà de son discours,

d'Arles a déjà pratiqué une critique littéraire de type impressionniste (*Eaux-fortes et tailles-douce*, en 1913, notamment) et sa conception de l'histoire demeure fortement critique. Sa recherche d'une « harmonie » dans l'histoire littéraire, comme il l'affirme, entraîne nécessairement le rejet des voix divergentes et apparaît fort nationaliste, de même que ses propositions, sans doute influencées par l'idéologie de la Ligue d'action française; cette orientation de l'histoire qui se perd chez Albert Dandurand. En énonçant son projet, d'Arles soulève néanmoins un enjeu important de la spécialisation du discours littéraire, celui de l'autonomie des genres, qui entraîne une réflexion sur la littérature en elle-même.

Albert Dandurand et la tentative d'une histoire littéraire moderne

La ligne directrice est donc tracée pour l'abbé Albert Dandurand, qui reprend à son compte plusieurs propositions de d'Arles pour écrire son histoire littéraire, laquelle prend forme en quatre ouvrages publiés entre 1933 et 1938 : *La Poésie canadienne-française* (1933), *Littérature canadienne-française : la prose* (1935), *Roman canadien-français* (1937) et *Nos orateurs* (1938). Dandurand n'a cependant pas la prétention d'offrir à son lectorat une étude complète de l'histoire littéraire : « comme la tâche exige une documentation considérable et la collaboration de plusieurs, avec ses seules recherches, l'auteur n'a pu l'exécuter d'une manière parfaite¹⁰. » Il affirme à plusieurs endroits, comme d'Arles, la nécessité d'une grande synthèse, toujours manquante, qu'il se propose d'entamer et qui servirait à la fois aux enseignants des collèges et aux écrivains, donc à un public plus spécialisé :

Les articles épars dans les journaux et les revues sont des études particulières qui n'en peuvent donner qu'un aperçu fragmentaire. Une vue d'ensemble et assez détaillée paraît très opportune. Elle permettra aussi de mesurer plus parfaitement la route parcourue, et aidera peut-être au futur romancier à mieux s'orienter dans son propre travail¹¹.

Son histoire suit les principes de ce qu'il appelle la critique « positive et historique », c'est-à-dire une méthode qui chercherait à retracer les origines et le parcours de la littérature et à se défaire des jugements dogmatiques qui, selon lui, ont orienté la critique jusque-là. En ce sens, Dandurand met davantage l'accent sur les liens entre les œuvres, et il intègre à son discours des manifestations de la vie littéraire, aspects qu'on retrouve peu chez Camille Roy. Il analyse par exemple les conséquences de l'importation massive de livres français à partir de 1830 sur le développement du romantisme en poésie.

La périodisation qu'il emploie dans chacun des ouvrages montre qu'il donne aux genres une relative autonomie dans leurs frontières historiques. Pour dépasser le cadre strict des périodes, souvent empruntées à l'histoire nationale, Dandurand s'applique à retracer des courants littéraires, ce qui lui permet de proposer un fil directeur liant les œuvres. Pour le roman, par exemple, il résume son développement au Canada français en trois courants inspirés de l'histoire littéraire française : le pré-romantisme, le romantisme et le réalisme naissant. Pour la poésie, il parlera plutôt de classicisme (Michel Bibaud, François-Xavier Garneau), de romantisme (William Chapman, Louis Fréchette) et de poésie contemporaine, dont il identifie déjà

certaines tendances, soit le Parnasse (Paul Morin, René Chopin, Alfred DesRochers) et le symbolisme (Émile Nelligan, Jovette Bernier). En s'inspirant des modèles français, Dandurand s'éloigne peut-être d'une conception nationaliste de l'histoire, mais il peut prétendre, en revanche, offrir un point de vue historique dans lequel les œuvres sont lues selon des caractéristiques qui les relient entre elles et non uniquement à l'histoire nationale. De plus, cette périodisation interprétative crée des ruptures littéraires dans l'histoire, impliquant une logique du changement et du renouveau, point de vue moderne qui dépasse la conception linéaire de l'évolution de la littérature canadienne-française telle que la décrit Camille Roy dans son *Manuel*.

Néanmoins, cette évolution historique chez Dandurand, comme chez Camille Roy, aboutit nécessairement au présent et va jusqu'à formuler un programme littéraire. En ce sens, l'histoire rejoint la critique. Le cas du roman dans les ouvrages de Dandurand est éloquent. Genre pauvre et peu maîtrisé au début du siècle selon Camille Roy¹², le roman rassemble beaucoup d'espoirs au début des années 1930, alors que Maurice Hébert, critique dans la revue *Le Canada français*, identifie un « tournant romanesque de nos lettres¹³ » et que Séraphin Marion, critique à *La Revue dominicaine*, croit que « le roman pourrait bien devenir une manifestation très importante de la pensée canadienne-française au XX^e siècle¹⁴ ». Albert Dandurand avait déjà inclus un mince chapitre sur le roman dans son ouvrage *Littérature canadienne-française : la prose* en 1935. En conclusion au chapitre, il écrit : « En résumé, le roman depuis 1900, continue, sans une profonde différence, celui de l'âge précédent¹⁵. » Il réajuste le tir en 1937 en publiant un ouvrage complet sur le roman qui sera l'avant

dernier tome de son histoire littéraire. Le dernier chapitre, qui fait près de cent pages sur deux cent cinquante, traite d'un courant d'influence réaliste qui se développe depuis les années 1920. En conclusion, Dandurand formule ses recommandations :

C'est un héritage précieux que le passé lègue au présent ; il importe qu'on le conserve, qu'on le mette à profit et qu'on l'accroisse. Pour cela, dans son travail, le romancier canadien gardera la voie d'un réalisme complet, et respectueux, va sans dire, de la morale¹⁶.

La rédaction de l'histoire se fait donc, dans ce cas, dans l'intention d'orienter l'esthétique romanesque, alors que les autres genres qu'il aborde ne subissent pas un tel traitement. Considérant que le courant réaliste qu'il identifie a encore cours en 1937, il n'est pas étonnant qu'il verse autant dans la critique. L'histoire du temps présent rend bien sûr difficile toute objectivation du discours et toute mise à distance des œuvres, ce que se proposait de faire Dandurand. C'est ici que la distorsion, durant la période, du discours historique sur la littérature se fait le plus sentir : l'objectivation et la spécialisation de l'histoire engage l'historien à se doter d'un *ethos* de recherche plus rigoureux, mais la nécessité de développer et de consolider la littérature nationale, notamment par une importante masse critique, amène des prises de positions programmatiques. Bien que Dandurand reprend en partie l'histoire littéraire de Camille Roy, il se retrouve dans une position similaire lorsqu'il aborde les productions contemporaines, à la différence que Dandurand insiste sur les genres indépendamment et s'ouvre plus facilement à ce qui ne présente pas de « contenu canadien ». Dans l'édition

de 1930 du *Manuel*, par exemple, Roy fait quelques mentions rapides de Paul Morin et René Chopin, alors qu'un chapitre de vingt pages réunit plusieurs poètes exotiques sous la bannière de Parnassiens dans *La Poésie canadienne-française* de Dandurand.

La spécificité de l'histoire littéraire d'Albert Dandurand ne réside donc pas dans une rupture avec l'historien Camille Roy. Tous deux ecclésiastiques, ils ont un parcours similaire et appartiennent au même milieu : celui des enseignants, historiens et critiques. Certes, le second jouit d'une reconnaissance beaucoup plus vaste, d'où l'immense fortune de son *Manuel*. L'apport de Dandurand est plutôt d'avoir enrichi le discours sur l'histoire littéraire en mettant l'accent sur les œuvres et en formulant une interprétation autonome et proprement littéraire sur le développement d'un genre et de son esthétique. Dans le dernier tome de sa série, Dandurand se réclame d'une critique positive et historique, dont il dit qu'elle s'attache à rechercher les influences littéraires. Cette méthode identifie la littérature comme un champ social, d'où l'importance qu'il accorde au contexte entourant le discours littéraire :

Quand il s'agit d'œuvres qui appartiennent à un passé déjà lointain, comment les bien comprendre et les bien juger sans la critique historique qui reconstitue le milieu, le temps, l'état des arts à l'époque où elles ont été composées¹⁷?

Cette méthode plus à l'affût des sources des œuvres lui permet de dépasser la galerie de portraits d'une approche didactique. Albert Dandurand insiste donc sur trois importants éléments d'une histoire littéraire moderne qui s'éloigne de la critique : a) l'autonomie des genres, b)

l'objectivation du discours, c) la nécessité d'une interprétation globale et diachronique (dans le temps) de la littérature.

De ces trois pas vers la spécialisation du discours littéraire, le travail sur le genre semble celui qui a le plus de répercussions sur les discours critiques et historiques de l'époque. L'organisation en genres révisé le regard nationaliste sur la littérature et témoigne ainsi d'un champ littéraire qui se referme sur lui-même; insister sur les genres engage une réflexion esthétique et proprement littéraire plutôt que sur les contenus, canadiens, des œuvres. Le fractionnement en genres du discours sur la littérature canadienne-française, elle-même en marge, devient ainsi une brèche moderne. À cet égard, le parcours du critique Camille Roy est éloquent. Les titres des ouvrages critiques qu'il publie depuis le milieu des années 1910 illustrent l'ensemble de la réorganisation du discours littéraire durant l'entre-deux-guerres : en 1907 et en 1914 paraissent les *Essais sur la littérature canadienne*, puis les *Nouveaux essais sur la littérature canadienne*, alors que les titres, empruntés à Brunetière, ne précisent pas leur contenu; ensuite, en 1923 et en 1924, Roy publie *Érables en fleurs* et *À l'ombre des érables*, où l'orientation nationale est suggérée par le titre; finalement, viennent en 1934 et 1935 les ouvrages *Poètes de chez nous*, *Romanciers de chez nous* et *Historiens de chez nous*, où Roy classe ses articles en genres en reprenant et en augmentant ses *Essais et nouveaux essais* sur la littérature canadienne publiés durant les années 1910. Camille Roy place ainsi son discours en conformité avec certains enjeux du champ littéraire, ceux de la nationalisation puis de la spécialisation en genres. Si la nationalisation de la littérature est le fer de lance de Camille Roy depuis ses débuts, le recours aux genres suit ainsi la tendance de la

réorganisation de l'histoire littéraire qu'ont empruntée Henri d'Arles et Albert Dandurand.

Ce dernier est néanmoins bien conscient des limites de sa démarche, et il en appelle, à la suite de d'Arles, à un travail plus rigoureux en histoire littéraire, en ajoutant toutefois une importante dimension institutionnelle :

Il reste beaucoup à faire. Il importe, en particulier, d'entreprendre sur notre littérature une étude plus généralement philosophique et méthodique. Cette tâche incombe surtout à l'Université¹⁸.

Pour Dandurand, l'histoire littéraire relève donc de l'Université, capable d'engager les méthodes nécessaires à l'écriture de celle-ci. Comme l'a fait d'Arles avant lui, Dandurand formule ainsi concrètement la nécessité d'une spécialisation de l'histoire littéraire qui dépasse les simples initiatives individuelles. L'objectivation de la critique littéraire, dont participe les histoires décrites dans cette étude, a certainement été influencée par les travaux de Gustave Lanson, notamment sa conférence « L'esprit scientifique et la méthode de l'histoire littéraire », prononcée en 1909 et reprise en partie dans un article de 1910¹⁹. L'historien français prend notamment ses distances face à la critique impressionniste et dogmatique, en insistant sur l'importance des sources, des faits historiques et de l'originalité et de l'individualité des oeuvres.

Conclusion

Selon Jacques Michon, il faudra attendre les années 1960 avant que les universités québécoises francophones²⁰

ouvrent leurs portes à une approche objective, voire scientifique de la littérature. Cette objectivation ne deviendra possible qu'avec « la laïcisation progressive des cadres de l'enseignement supérieur²¹ ». Les institutions universitaires, encore largement dominées par les idéologies cléricales, avancent lentement vers une définition scientifique du savoir, surtout dans le domaine des lettres. La modernité culturelle, telle que la décrit Marcel Fournier²², s'oppose ainsi à la culture lettrée véhiculée par l'enseignement classique. La littérature est considérée au début du siècle comme une mondanité, un objet d'érudition qu'on enseigne dans le but d'instituer ce que Lucie Robert²³ appelle une « aristocratie intellectuelle ». L'objectif de l'enseignement de la littérature n'est pas de la transmettre comme un objet de savoir, mais comme une culture du bon goût servant « d'éducation morale et religieuse, [de] guide et [de] soutien²⁴ », en conformité avec le « destin » national des canadiens-français. Il n'est donc pas étonnant que l'enseignement de la littérature suive difficilement la voie empruntée par les sciences humaines durant les années 1920. L'histoire, par exemple, se constitue progressivement en discipline durant l'entre-deux-guerres, avec le développement de sociétés savantes (Société des Dix, Société royale du Canada, ACFAS) et la restructuration des facultés de l'Université de Montréal et de l'Université Laval. L'histoire tend alors à quitter le champ de la littérature pour devenir une discipline autonome. Dans leur volonté de spécialiser l'histoire littéraire, Henri d'Arles et Albert Dandurand subissent sans doute les effets des changements intervenus dans le domaine de l'histoire. En devenant une discipline autonome, l'histoire promeut un nouvel *ethos* méthodologique dans la recherche historique, qui nécessite rigueur, objectivité et contact avec les sources²⁵. L'histoire et les humanités quittent le champ des mondanités et de la

culture lettrée pour entrer progressivement à l'université comme sciences, voie dans laquelle Henri d'Arles et Albert Dandurand veulent engager, à la suite de Camille Roy, le discours littéraire.

Notes

¹ La critique littéraire de Camille Roy est indissociable de l'enseignement. En introduisant une critique littéraire qui dépasse le simple commentaire, notamment dans ses *Essais sur la littérature canadienne* de 1907, il se donne pour mission non pas de séparer le bon grain de l'ivraie, mais, selon Lucie Robert, « d'aider l'écrivain dans sa mission par des conseils et une bonne collaboration, de signaler les faiblesses d'un texte, d'établir la valeur d'une œuvre, d'éclairer l'opinion publique sur le choix de ses lectures, de dégager la somme des vérités émises ou omises, de rappeler les règles d'écriture à ceux qui en dérogent, de conserver et de propager les bonnes traditions littéraires. » (Lucie Robert, « Camille Roy et la littérature », dans Paul Wyczynski, François Gallays et Sylvain Simard [éd.], *L'Essai et la prose d'idées au Québec*, Montréal, Fides, coll. « Archives des lettres canadiennes », t. VI, p. 411-423.)

² Jacques Michon, « Modernité et approche objective de la littérature », dans Clément Moisan [éd.], *L'Histoire littéraire. Théories, méthodes, pratiques*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1989, p. 137.

³ Fondée en 1913 par Joseph Papin Archambault, Joseph Gauvreau et Omer Héroux, la Ligue des droits du français vise à l'origine la défense de la langue française au Canada. Encouragée par le clergé et la Société Saint-Jean-Baptiste, la Ligue fonde en 1917 la revue *L'Action française*, qui devient rapidement fort populaire dans les réseaux intellectuels, surtout après que Lionel Groulx fut nommé rédacteur en chef en 1920. La revue et la ligue devinrent peu à peu des organes de combat au service non seulement de la langue française, mais de l'ensemble de l'idéologie nationaliste de Groulx. Voir Donald Smith, « *L'Action française, 1917-1921* », dans Fernand Dumont, Jean Hamelin, Fernand Harvey et Jean-Paul Montminy [éd.], *Idéologies au Canada français, 1900-1929*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Histoire et sociologie de la culture », 1974, p. 345-367.

⁴ Henri d'Arles, *Nos historiens*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1921, p. 15.

⁵ Henri d'Arles, *Nos historiens*, *op. cit.*, p. 46.

⁶ *Ibid.*, p. 16.

⁷ *Ibid.*, p. 15.

⁸ *Ibid.*, p. 46.

⁹ Henri d'Arles, « De notre histoire littéraire », dans *Estampes*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1926, p. 206.

¹⁰ Albert Dandurand, *Le Roman canadien-français*, Montréal, Albert Lévesque, coll. « Les jugements », 1937, p. 8.

¹¹ Albert Dandurand, *Le Roman canadien-français*, *op. cit.*, p. 7.

¹² « Le roman, on le sait, appartient à la branche pauvre de la littérature canadienne... » (Camille Roy, *À l'ombre des érables*, Québec, Imprimerie de l'Action Sociale, 1924, p. 273.)

¹³ C'est le titre d'un article paru dans son recueil *...Et d'un livre à l'autre. Nouveaux essais de critique littéraire canadienne* (Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1932, 270 p.).

¹⁴ Séraphin Marion, « Roman canadien », dans *Revue dominicaine*, vol. 37, septembre 1931, p. 492.

¹⁵ Albert Dandurand, *Littérature canadienne-française : la prose*, Montréal, Imprimerie populaire limitée, 1935, p. 203.

¹⁶ Albert Dandurand, *Le Roman canadien-français*, *op. cit.*, p. 250.

¹⁷ *Ibid.*, p. 8.

¹⁸ Albert Dandurand, *Littérature canadienne-française : la prose*, *op. cit.*, p. 103.

¹⁹ « La méthode de l'histoire littéraire [1910] », dans *Essais de méthode, de critique et d'histoire littéraire*, Paris, Hachette, 1965, p. 31-56.

²⁰ Du côté anglophone, l'Université McGill, issue d'une tradition anglo-saxonne moins influencée par la scolastique, s'ouvre plus tôt à l'enseignement de la littérature moderne et à l'érudition. Le poète Paul Morin y enseignera notamment la littérature française de 1914 à 1915. Voir Jacques Michon, « Modernité et approche objective de la littérature », dans Clément Moisan [éd.], *L'Histoire littéraire. Théories, méthodes, pratiques*, *op. cit.*, p. 138.

²¹ *Ibid.*, p. 137.

²² Marcel Fournier, *L'Entrée dans la modernité. Science, culture et société au Québec*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1986, 242 p.

²³ Lucie Robert, *Discours critique et discours historique dans le Manuel d'histoire de la littérature canadienne de langue française de Mgr Camille Roy*, Québec, INRS, coll. « Edmond-de-Nevers », 1986, 196 p.

²⁴ *Ibid.*, p. 55.

²⁵ Sur la réorganisation du savoir historique durant les années 1920, voir Patrice Régimbald, « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français 1920-1950 », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n^o 2, automne 1997, p. 163-200.